

03/10

CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 16 MARS 2021

Présents :

Dominique CARDON, Alain CHATRIOT, Nicolas CHAUSSIN, Simon CORDONNIER, Audrey COURIOL, Julie DE LA SABLIERE (départ à 10 heures) Pascale EISENBERGER, Yannig GOURMELON, François HEILBRONN, Emeric HENRY, Samuel KHALIFA (départ à 9h56, procuration à Jeanne LAZARUS), Jeanne LAZARUS, Thomas LE CORRE, Marie-Christine LEMARDELEY, Marie-Christine LEPETIT (départ à 9 h 59), Anaïs PICART, Nathan RIVET, Emma SALLEY, Elphie SANTISO, Louis SCHWEITZER, Sebastian URIOSTE GUGLIELMONE, Ethan WERB (départ à 10 h 16), François WERNER, Cornelia WOLL, Raphaël ZAOUATI.

Absents ou excusés :

Stacy ALGRAIN (procuration à Raphaël ZAOUATI), Anne BISAGNI-FAURE, Timothé BULTINGAIRE (procuration à Emma SALLEY), Antonin FERREIRA, Jean-François HUCHET, François-Joseph RUGGIU (procuration à Alain CHATRIOT).

Assistaient à la séance :

Nelly ANTOINE	Représentante du recteur
Pauline BENSOUSSAN	Directrice du pilotage
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la formation par intérim
Bénédicte DURAND	Administratrice provisoire
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Arnaud JULLIAN	Secrétaire général de l'Institut d'études politiques
Vanessa SCHERRER	Directrice des affaires internationales
Sébastien THUBERT	Directeur de la vie de campus et de l'engagement

*

* *

I. Point d'information sur les groupes de travail renforcement de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et contre les atteintes à l'intégrité des personnes et renforcement du dispositif de déontologie	3
II. Point d'actualité sur le semestre en cours	7
III. Point d'information sur la mobilité 3A	13
IV. Adoption des procès-verbaux provisoires des séances du 26 janvier et 9 février 2021	19
V. Échange d'informations sur des questions diverses	19

CONSEIL DE L'INSTITUT PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MARS 2021

La séance est ouverte à 8 h 34 par Jeanne LAZARUS.

Jeanne LAZARUS

Merci à tous et à toutes d'être présents ce matin. Il s'agit de notre premier Conseil de l'Institut formel depuis que l'administratrice provisoire a été nommée. Nous sommes donc toujours dans cette période exceptionnelle qui durera jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur ou d'une nouvelle directrice de l'IEP et d'un nouvel administrateur, ou administratrice, de la FNSP. Étant donné la visibilité de notre institution et l'intérêt médiatique qu'elle suscite, cette période exige, sans doute plus que jamais, de garder notre sang-froid. Ce sang-froid ne signifie pas d'être immobiles et de cacher les problèmes qui se posent à nous. Les révélations sur les violences sexuelles et sexistes subies par certains et certaines de nos étudiantes et étudiants appellent une réaction nette et claire. Nous parlerons, dans un instant, des deux groupes de travail venant d'entamer leurs travaux : celui sur les violences sexuelles et sexistes et celui sur la déontologie. Ce sont deux sujets essentiels à notre vie commune et à la confiance dans notre institution. Ces traumatismes que nous vivons depuis le mois de janvier ont lieu alors que la crise sanitaire perdure et met à très rude épreuve toutes nos communautés : les étudiantes et les étudiants, les salariés, les enseignants et les enseignantes. Face à ce tableau, n'oublions pas nos atouts. Sciences Po est une institution solide qui peut s'enorgueillir de l'excellence de ses étudiants et étudiantes, de l'engagement sans faille de ses salariés et de ses enseignants, qu'ils soient permanents ou non-permanents, et je ne doute pas que nous sortirons de cette période difficile, que nous aurons fait face aux problèmes sans les cacher, et que nous améliorerons notre école ensemble.

Après cette introduction, je vous rappelle que la réunion est enregistrée, que nous utilisons l'onglet « converser » uniquement pour demander la parole, et je passe, immédiatement, la parole à Bénédicte DURAND, notre administratrice provisoire.

Bénédicte DURAND

Merci, madame la présidente. Bonjour à tous. Chers membres du Conseil de l'Institut, je suis heureuse de vous retrouver pour ce premier conseil en tant qu'administratrice provisoire. Je veux vous dire simplement, en introduction, que toutes les équipes de Sciences Po sont au travail sur les chantiers que vous connaissez bien, puisque vous les suivez depuis de nombreux mois. Évidemment, nous sommes très concentrés sur la fin de cette année universitaire et la préparation de la suivante, qui commencera dans quelques semaines, autour de Myriam DUBOIS-MONKACHI qui est notre directrice de la formation initiale par intérim et je la remercie, encore, d'avoir accepté d'assumer cette responsabilité dans la période que nous traversons. Comme administratrice provisoire, je me tiendrai naturellement à la disposition de ce conseil et des groupes de travail qui l'animent, pour échanger avec vous sur tous les sujets que vous souhaitez aborder. Pour terminer cette introduction, j'aimerais vous dire que, en accord avec la présidente, nous vous proposons que les prochains conseils commencent, raisonnablement, à 9 heures. Voilà, c'était une proposition de début de journée. Je vous souhaite, à tous, un bon conseil et je me tiens à votre disposition pour toutes les questions que vous souhaitez aborder.

Jeanne LAZARUS

Merci. La proposition de débiter à 9 heures est bien entendu à soumettre au vote. Elle ne sera pas décidée autoritairement. Nous y reviendrons, peut-être, pendant les questions diverses. Nous passons au premier point qui est le point d'information sur les deux groupes de travail en cours. Ce point d'information va être présenté par Bénédicte DURAND et par les vice-présidents du conseil qui sont, chacune et chacun, membres de ces deux groupes. Par ailleurs, au sein de notre conseil, nous avons deux élus qui sont membres du groupe sur les violences sexuelles et sexistes : Mathéa BOUDINET et Titouan LE BOUARD.

I. POINT D'INFORMATION SUR LES GROUPES DE TRAVAIL RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET CONTRE LES ATTEINTES À L'INTÉGRITÉ DES PERSONNES ET RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE DÉONTOLOGIE

Bénédicte DURAND

Je vais commencer par une très courte introduction pour vous dire que, sous la présidence de mesdames Danièle HERVIEU-LÉGER et Catherine DE SALINS, ces deux groupes ont été constitués puis installés. Ils ont commencé leur travail et chacun des membres de ces groupes, qui vous présentera l'état de leurs travaux et la méthode de travail que nous avons engagée, vous en dira plus dans quelques instants. J'aimerais vous faire part de deux choses. La première est mon engagement total pour que toutes les propositions opérationnelles puissent être discutées, dès la fin de la remise de ces travaux, pour une mise en œuvre la plus rapide possible, sous le regard de nos conseils. Le deuxième engagement, qui est lui aussi déjà à l'œuvre, c'est la participation de l'ensemble des communautés de Sciences Po aux travaux de ces groupes, soit par association directe à la composition de chacun de ces groupes, soit par des contributions qui, d'ores et déjà, se font extrêmement nombreuses. Par ailleurs, j'ai commencé un tour des campus pour aller à la rencontre de l'ensemble des communautés, des équipes, des étudiants et étudiantes, et des enseignants de ces campus. Je le ferai, également, pour chacune de nos écoles, chacun de nos services, pour que la question des violences sexuelles et sexistes, dans notre institution, et des pratiques déontologiques de notre maison puisse être abordée dans une relation directe avec moi-même. Voilà comment nous travaillons, mais je laisse celles et ceux qui participent directement aux travaux, en ce moment, vous présenter l'état de ces travaux.

Jeanne LAZARUS

On peut commencer par Pascale EISENBERGER et Raphaël ZAOUATI qui sont membres du groupe sur les violences sexuelles et sexistes.

Pascale EISENBERGER

Merci, madame la présidente. Bonjour à toutes et à tous. Je suis ravie de commencer ce bref survol de la mise en place du groupe de travail VSS (violences sexistes et sexuelles). Pour respecter la mission première que Bénédicte DURAND vient de rappeler, nous devons proposer des éléments concrets qui pourront être mis en place rapidement. Nous nous sommes vus, la première fois, le 22 février et nous sommes tous très conscients de notre impératif de déboucher, d'ici fin avril, sur ces propositions concrètes. Mme Danièle HERVIEU-LÉGER, qui est sociologue des religions, a accepté la présidence de ce groupe. Elle est aidée par Amandine BUISSON qui est rapporteure. Vous avez peut-être déjà lu l'entretien de Mme HERVIEU-LÉGER dans la newsletter de la semaine dernière. Elle conclut que l'enjeu ne concerne pas seulement Sciences Po, mais la société entière. Elle souligne, aussi, la nécessaire double focale sur l'existant à Sciences Po notamment la cellule d'écoute, ainsi qu'une prise de recul sur une situation qui pourrait générer des environnements à risque et toxiques.

J'aimerais souligner, avant de passer la parole à Raphaël ZAOUATI, le dynamisme du groupe – le rythme est très soutenu – et la diversité du groupe. Nous sommes 18 membres : des personnalités de Sciences Po et extérieurs à Sciences Po, des représentants des étudiants, des représentants des enseignants, vacataires et permanents, des membres de l'administration et des représentants des salariés. Amy GREENE, qui est en charge du pôle égalité femmes-hommes et qui avait, il y a un peu plus d'un an, déjà fait une présentation sur ces missions, est membre du groupe. Le docteur TARRAGANO, qui s'occupe du pôle santé, participe aux réunions. C'est maintenant Raphaël ZAOUATI qui va vous en dire un peu plus sur l'organisation et les étapes.

Raphaël ZAOUATI

Après une première réunion de présentation fin février, nous avons donc pu, tous, échanger pour la première fois et définir, d'une part, les différentes thématiques de réflexion et, d'autre part, le programme d'audition que nous allons mener pour construire ce corpus d'élaboration et de propositions concrètes pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Nous avons décidé, collectivement, de débiter par une formation,

pensée par un organisme qui s'appelle Egaé, qui nous permet d'avoir une base de connaissances commune concernant la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Depuis, nous nous sommes réunis en présentiel, la première fois, et nous nous réunissons toutes les semaines, à distance, pour poursuivre nos travaux. En parallèle de ces réunions hebdomadaires, nous menons les auditions de personnalités qualifiées, de chercheurs, de salariés et d'associations étudiantes.

Je reviens, très rapidement, sur les différentes étapes de ce groupe de travail. La première étape consistera en l'évaluation des dispositifs existants. Le contenu des discussions est, bien évidemment, confidentiel, mais nous nous concentrons, pour le moment, sur la cellule d'écoute et d'accompagnement et sur la question des modalités concrètes qui sont les siennes en matière d'écoute, d'accompagnement, de prise en charge, et de sanctions également. Nous poursuivrons nos travaux en lien avec les éclairages de toutes les associations étudiantes et personnalités que nous pouvons auditionner. Dans le même temps, nous ferons des comparaisons et l'ensemble de ces travaux nous permettra d'élaborer, à terme, des recommandations pour lutter efficacement contre les violences sexistes et sexuelles.

Pour conclure, une séance sera prévue avec les membres du Conseil de l'Institut qui le souhaitent, pour qu'ils puissent s'exprimer et faire part de leur avis et recommandations concernant ce sujet.

Jeanne LAZARUS

Merci beaucoup. Pour organiser la discussion, ce qui me paraît le plus utile c'est que l'on considère que cette séance serve essentiellement à ce que les membres du conseil apportent leurs idées sur quoi il faudrait travailler. Évidemment, s'il y a des questions, elles sont bienvenues, mais cette séance sert aussi à faire apparaître des enjeux que vous aimeriez que ce groupe traite. Comme nous sommes au début, c'est le moment de soulever tout ce qui nécessite de l'être.

Thomas LE CORRE

Merci beaucoup pour cette proposition. On se félicite de l'organisation de cette *task force* sur les violences sexistes et sexuelles, même s'il est vrai que c'est une proposition que nous faisons depuis un certain nombre d'années. Une petite remarque sur ce qu'a dit mon camarade Raphaël ZAOUATI, sur la formation qui a été dispensée aux membres de la *task force*, je trouve que ce point est assez significatif puisqu'il montre que, même au niveau d'une *task force* de personnes issues des communautés de Sciences Po, on a besoin de se former. J'aimerais donc me faire l'écho d'une proposition que nous faisons, en tant qu'étudiants, depuis plusieurs mandats et qui est de plus en plus portée par des associations permanentes comme le bureau des élèves. Cette proposition repose sur le fait que les étudiants puissent être formés aux questions des violences sexistes et sexuelles, dès leur arrivée à Sciences Po, à travers des modules obligatoires puisqu'aujourd'hui Sciences Po propose – M. THUBERT me corrigera si je me trompe – des formations, mais elles sont facultatives. Elles sont destinées aux étudiants et étudiantes qui le souhaitent. Or, ce ne sont souvent pas ces étudiants qui commettent des agressions ou des délits. Il faudrait peut-être réfléchir assez vite, si l'on veut que cela soit opérationnel dès la rentrée universitaire prochaine, à une formation comme celle qui a pu être dispensée aux membres de la *task force*.

Jeanne LAZARUS

Merci. Je pense que tout le monde a pris bonne note de votre suggestion et que l'on pourrait, aussi, élargir cette suggestion aux autres communautés. Y'a-t-il d'autres commentaires ou questions ? S'il n'y a pas d'autres questions, je prends en note l'organisation d'une séance de travail mi-avril, si j'ai bien lu ce qui nous était proposé, avec les membres des conseils qui souhaiteront y participer. Par ailleurs, il est bien entendu que toutes les contributions, que ce soit sous forme d'auditions ou de contributions écrites, sont bienvenues. Si vous souhaitez être auditionnés, je pense qu'il vous suffit de contacter Raphaël ZAOUATI ou Pascale EISENBERGER pour cela.

Nous pouvons passer au deuxième groupe de travail sur la déontologie. Simon CORDONNIER a accepté de nous en faire une présentation.

Simon CORDONNIER

Merci beaucoup, madame la présidente. Je vais essayer d'être succinct, également, et je laisserai Arnaud JULLIAN, s'il le souhaite, compléter puisqu'il fait aussi partie de ce groupe de travail qui compte 11 personnes, en incluant la présidente, Mme Catherine de SALINS, qui est conseiller d'État, et la rapporteure,

Mélanie VILLIERS qui est maître des requêtes. Pour vous donner les grandes lignes de ce groupe de travail, vous avez vu la composition en détail donc je n'y reviens pas, vous avez dû voir, aussi, la lettre de mission qui vous a été communiquée et qui reprend, en partie, la lettre que la commission de déontologie avait envoyée à ce conseil, en accompagnement de son avis sur la charte, et qui insistait sur la nécessité de poursuivre les travaux, notamment sur des questions de lien d'intérêt, de cumul des fonctions, et le conseil avait adopté le principe de travailler sur ces questions.

Pour vous donner les éléments de cadrage, la première question est celle de la cible. On s'en tient, a priori, à la cible qui est définie dans la charte de déontologie, que nous avons adoptée, et qui est tous les titulaires de fonctions au sein de l'IEP et de la FNSP. Pour mémoire, les titulaires de fonctions font référence au personnel académique, permanent ou non, au personnel administratif, ainsi qu'aux membres des conseils et, plus généralement, à toute personne exerçant une fonction pour le compte de l'IEP de Paris ou de la FNSP. Lors de la première réunion que nous avons eue, il y a une dizaine de jours, nous avons clarifié le fait que les doctorantes et doctorants étaient – de notre point de vue cela semblait assez consensuel – bien sûr concernés par ces éléments déontologiques puisqu'ils sont liés contractuellement, au moins pendant leurs trois premières années, avec Sciences Po. Il y a eu un échange sur les autres étudiants et étudiantes et, pour le coup, ils ne nous semblent pas être la cible prioritaire dans la mesure où la déontologie est une notion attachée à une pratique professionnelle ou une fonction officielle. Il y a évidemment des questions déontologiques, mais aussi éthiques, qui se posent pour les étudiants et qui sont, d'ailleurs, en partie, déjà traitées. Là où il y avait et où il y aura, certainement, matière à réfléchir, c'est sur tout ce que font les étudiants en tant qu'association, par exemple quand ils lèvent des fonds. D'une certaine façon, ils engagent, quand même, l'institution et il y a un lien qui n'est pas d'ordre professionnel, mais qui pose question et nécessitera d'être étudié. Comme vous le savez, il n'y a pas de membres étudiants, dans ce groupe de travail, pour cette raison précisément. En revanche, dans le cadre de nos auditions, nous entendrons, évidemment, un certain nombre de représentants étudiants.

La présidente souhaite que les champs concernés par ce groupe de travail soient le plus ouverts possible et c'est une volonté qu'a réaffirmée Bénédicte DURAND lors de sa présentation introductive. Pour vous donner quelques exemples, il y a la déontologie relative à l'enseignement, la déontologie de la recherche, la déontologie comportementale, la déontologie relative aux enjeux de gestion et au fonctionnement de l'IEP. Tous ces éléments ont vocation à être étudiés par cette commission qui travaille sur la base d'un grand nombre d'auditions. J'ai fait le compte à l'instant ; 37 heures sont déjà programmées et, dans ces prochaines semaines, d'autres s'ajouteront. Au-delà des étudiants que j'ai déjà mentionnés, plusieurs, parmi vous, seront auditionnés au titre des fonctions qu'ils exercent à Sciences Po ou, parfois, ailleurs en tant que personnalités qualifiées. On entendra, bien évidemment, des personnes qui exercent des fonctions en lien avec nos sujets dans d'autres institutions et qui nous semblent pouvoir apporter un éclairage utile.

L'un des points que je voulais également aborder était le lien avec la commission de déontologie qui a fait l'objet d'une des premières auditions programmées. Je laisserais Emeric HENRY en dire un mot, s'il le souhaite. La commission n'est pas membre du groupe. Il y a eu des échanges à ce sujet et, finalement, la conclusion est qu'il était plus sain d'avoir un groupe indépendant de la commission qui rendrait compte, évidemment, de ses travaux à la commission. L'idée est également que le rapport soit soumis à la commission pour avis, avant d'être publié. C'est donc un travail complémentaire, entre le groupe de travail et la Commission, qui permettra des échanges réguliers, au-delà de la première audition que l'on a pu avoir. Je vous invite, comme pour le groupe sur les violences sexistes et sexuelles, à me faire part de toutes vos idées sur ces questions et de toutes vos propositions, qui pourraient être utiles à nos travaux, en ne vous réfrénant pas sur le champ des possibles. Peut-être que certaines choses seront écartées *in fine*, mais l'idée est que l'on puisse embrasser, aussi largement que possible, cette notion de déontologie et que l'on en tire des conclusions opérationnelles rapides avec des pistes qui se dessinent déjà. J'espère que l'on pourra les mettre en œuvre le plus rapidement possible après la remise du rapport et sa présentation fin avril ou début mai. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées lors de cette réunion, ce matin, et, également, par mail.

Thomas LE CORRE

Merci beaucoup, monsieur CORDONNIER, pour cette présentation. J'aimerais juste revenir sur le point que vous avez fait sur la participation, ou plutôt l'absence de participation, des élus étudiants. J'avais une première question profane qui était de savoir si notre vice-président étudiant, Raphaël ZAOUATI, pouvait participer à ce groupe de travail ou non, car je n'ai pas l'information. Non ? D'accord. Globalement,

j'aimerais revenir sur les justifications sur le fait que l'on ne participe pas. Effectivement, la déontologie ne s'applique pas directement à la communauté étudiante, même si, vous l'avez dit, elle peut s'appliquer aux associations étudiantes, notamment permanentes, qui représentent notre institution. Cependant, je n'arrive pas à comprendre, dans cette argumentation, que l'on n'imagine pas un règlement de la vie étudiante qui n'aurait été écrit que par les étudiants parce que ce règlement ne s'applique qu'aux étudiants. Ce que je veux dire – et c'est ce que nous ont montrés les crises auxquelles est confrontée notre école depuis plusieurs mois – c'est que les failles déontologiques de Sciences Po ont des conséquences directes sur la vie des étudiants de Sciences Po à travers le harcèlement, ou cyberharcèlement, que l'on a pu subir et à travers les attaques que nous avons pu subir. Par conséquent, l'idée de participer à ce groupe de travail, non seulement à travers une audition, mais aussi à travers des propositions, nous semble indispensable parce que l'on sait très bien qu'une fois que le groupe de travail aura fourni ses conclusions il sera très difficile de les amender au sein de ce conseil. Au nom des élus UNEF-SPES, je trouve cela dommage parce que, justement, ce groupe de travail était un moyen de pouvoir aller de l'avant et tourner cette page. On reste dans des schémas qui nous semblent un peu archaïques.

Simon CORDONNIER

Je peux en dire un mot, mais je souhaite préciser que je ne suis absolument pas décisionnaire sur la composition du groupe. Je rappelle que vous, comme les autres représentants syndicaux, serez, évidemment, entendus. L'une des motivations était de restreindre, autant que possible, la composition du groupe pour qu'il soit opérationnel et que les échanges soient dynamiques. Je pense qu'il y avait, aussi, un souci de maintenir un haut niveau de confidentialité sur des sujets pouvant être, pour certains, extrêmement sensibles. Non pas que les étudiants ne soient pas capables de maintenir la confidentialité, ce n'est pas cela, mais la confidentialité est plus simple à préserver lorsque nous sommes peu nombreux. Dans le cadre des auditions, il y a des sujets portant vraiment sur les pratiques professionnelles qui semblaient, à la présidente, devoir rester dans un cercle des titulaires de fonction qui sont précisément visés par la charte elle-même.

Sébastien THUBERT

Pour avoir eu l'occasion d'en discuter avec Thomas LE CORRE, je pense que la constitution du groupe de déontologie ne concourt pas de la même logique que la composition du groupe sur les violences sexuelles et sexistes. Il y avait, je pense, une volonté d'avoir beaucoup de personnalités extérieures pour avoir un regard très distancié. La construction s'appuie sur énormément d'auditions qui seront, par nature, très contributives. Par conséquent, l'ensemble des personnes auditées vont être, vraiment, dans une logique d'audition et c'est cela qu'il faut retenir de façon importante. Le travail principal du groupe de travail est de cerner et rassembler cette diversité d'approches et d'attentes vis-à-vis des règles de déontologie qui peuvent, éventuellement, concerner les étudiants dans certaines situations. Après, comme l'a rappelé Bénédicte DURAND, c'est de mettre à disposition des recommandations qui devront être, par nature, travaillées par les conseils dont c'est la prérogative. Je pense que c'est cela qui est important. Effectivement, on aura l'occasion, que ce soit avec le Conseil de la vie étudiante et de la formation, mais aussi dans des espaces avec les associations étudiantes, ou plus largement avec des étudiants, de travailler cette question et de la soumettre au dialogue. Je pense que la volonté n'est pas celle-ci. C'était, je pense, plutôt de la structuration afin de rassembler tous ces éléments. Je crois savoir qu'il y a plus de 80 auditions et que la préoccupation sur le sujet des étudiants est bien au cœur des préoccupations du groupe de travail. Il ne s'agit pas du tout d'une mise à l'écart, mais plutôt, à mon sens, d'une question purement fonctionnelle.

Jeanne LAZARUS

Merci. Y'a-t-il d'autres questions ? Est-ce que, Arnaud JULLIAN, ou Emeric HENRY souhaiteraient ajouter des éléments ?

Emeric HENRY

Bonjour à toutes et à tous. Merci pour cette initiative extrêmement importante. Effectivement, j'ai rencontré, avec les autres membres de la commission de déontologie, le groupe de travail. Il y a eu de très bons échanges. Effectivement, il y a beaucoup de travail sur la question de la commission elle-même. On n'a pas encore de charte de fonctionnement. Les questions de saisines de cette commission sont encore, je pense, à travailler et la charte de déontologie doit être retravaillée. Il y a beaucoup de chantiers en interaction

entre la commission et ce groupe de travail. Les premiers échanges étaient très bons et je suis content de pouvoir continuer à échanger avec eux.

Jeanne LAZARUS

Merci. S'il n'y a pas d'autre demande de prise de parole, je vous propose de passer au point suivant. Je remercie les membres des commissions pour les présentations d'aujourd'hui et pour le travail que cela va nécessiter, puisque nous avons bien mesuré que cela allait beaucoup vous occuper dans les semaines à venir. Nous passons au deuxième point qui sera une présentation par Myriam DUBOIS-MONKACHI, directrice de la formation par intérim, qui nous fait un point d'actualité sur le semestre en cours.

II. POINT D'ACTUALITE SUR LE SEMESTRE EN COURS

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Merci beaucoup, madame la présidente. Avant de vous présenter un bilan de mi-semestre, j'aimerais remercier Bénédicte DURAND de m'avoir proposé la mission de directrice de la formation initiale par intérim que j'ai acceptée comme une marque de confiance, mais aussi comme un défi. J'espère pouvoir la relever au mieux dans un cadre de travail collaboratif et transversal. Sur ce sujet, je dois le dire, même si cela tombe sous le sens, ne cherchez pas en moi une Bénédicte DURAND, il n'y en a qu'une. Même si elle m'a fortement inspirée, j'ai assez d'humilité pour le savoir et l'accepter.

Par rapport à mon intervention, au CI du 9 février, concernant le cadre d'accueil de nos étudiants en présentiel, celui-ci n'a pas beaucoup évolué. J'aimerais vous donner des éléments, à ce moment de l'année, puisque nous sommes à la moitié du semestre et plus précisément dans la septième semaine de cours. Il s'agit toujours de respecter la jauge de capacité d'accueil de 20 % – ce que nous faisons – et le taux de remplissage de cette jauge a légèrement évolué, depuis la dernière fois, grâce à la mise en place de cours et d'activités pédagogiques, pour l'École des affaires internationales, en présentiel puisque nous sommes partis de 87 % et nous sommes, aujourd'hui, à 89 % de taux de remplissage théorique de cette jauge d'accueil.

Pour le campus de Paris, la semaine du 15 au 20 mars, ce sont 30 % de l'ensemble des cours et des activités programmées qui se dérouleront en présentiel. Toutes les entités pédagogiques sont concernées. Sur les campus, la jauge est la même, mais l'offre de cours en présentiel est plus importante puisqu'elle concerne la première et la deuxième année, sauf quelques cours notamment les séminaires. Chaque semaine, sur le campus parisien, ce sont entre 5 000 et 6 000 passages d'étudiants, entre les cours et la fréquentation des salles de travail, qui ont lieu. Les bibliothèques accueillent, comme vous le savez, sur rendez-vous. Celle de Paris a développé des modalités d'accueil selon les usages, depuis peu, afin d'optimiser l'accès et de répondre aux attentes variées des étudiants : impression, révision avec ou sans ordinateur, lecture, travail en petits groupes, et cela du lundi au samedi. La nouveauté concerne l'accès, à la cafétéria, pour le campus de Paris, aux repas à 1 € qui concernent tous les étudiants, même les étudiants non boursiers, et la mise en place d'espaces pour que les étudiants puissent déjeuner en respectant, bien entendu, les mesures barrières à la cafétéria et dans notre beau jardin quand le temps s'y prête. Quant à l'accompagnement sanitaire, à côté du pôle santé, qui déploie ses consultations en ligne et en présentiel, un espace de dépistage, via des tests antigéniques, a été mis en place sur tous les campus. Sur Paris, il s'agit d'une accessibilité du lundi au vendredi sur le site du 56, rue des Saints-Pères. Sur les campus en région, il y a différentes modalités. Lorsqu'on regarde les dispositifs qui sont internalisés, on observe que 100 étudiants ou salariés ont fréquenté, au 11 mars, l'ensemble de nos sites de dépistage. Un seul cas positif a été relevé et il s'agit d'un étudiant. Il y a eu, sur un campus en région, trois cas juste avant les vacances d'hiver. Par conséquent, les cours en présentiel ont été suspendus, mais il n'y a pas eu d'interruption grâce à la réversibilité de l'enseignement, à distance.

Les galops ont commencé, en ligne, le 6 mars et se poursuivent jusqu'au 10 avril. Le calendrier des examens a été diffusé la semaine dernière. Il est difficile, à ce stade, de prévoir des examens en présentiel et nous ne le ferons que si les questions d'équité sont respectées. Je souhaiterais, si vous en êtes d'accord, passer la parole au directeur de la vie de campus et de l'engagement pour qu'il nous fasse un point sur la vie étudiante.

Si vous le permettez, je pourrais, ensuite, vous parler du début de la programmation pour l'année universitaire 2021-2022.

Sébastien THUBERT

Très rapidement, pour compléter les propos, en lien avec ma collègue Francesca CABIDDU, directrice de l'accueil et de l'accompagnement, la vie étudiante se nourrit, à la fois, de la vie associative, mais également de toutes les mesures d'accompagnement que nous pouvons mettre en lien, notamment, à Paris, avec la mairie de Paris, avec un certain nombre de partenaires et, bien sûr, avec nos services dédiés que sont le pôle accompagnement et le pôle santé. Comme le disait Myriam DUBOIS-MONKACHI, tous les dispositifs de tests antigéniques sont en place sur les campus, que ce soit internalisé ou en lien avec des partenaires immédiats des campus, pour vous rappeler que vous pouvez aussi bénéficier de ces dispositifs et y accéder sans aucune difficulté.

Avec les Crous, nous avons pu mettre en place, pour les cafétérias internalisées à Sciences Po, les repas à 1 €. On a eu une montée en charge très progressive, par le Crous, de ce système, avec des protocoles sanitaires très stricts pour que les repas puissent se prendre sur place. C'est un dispositif qui est, bien sûr, plébiscité par les étudiants et étudiantes qui ont la faculté de récupérer jusqu'à deux repas par jour. Nous espérons que, sur Paris, les repas chauds puissent enfin arriver. Nous sommes en lien avec le Crous pour cela. Après, du côté de la vie étudiante associative, elle est extrêmement réduite sur les campus parce que nous n'avons pas cette possibilité, sauf dans des cas très spécifiques de l'ordre de la captation que nous essayons d'expérimenter de jour en jour et qui sont utiles. Par contre, nous pouvons compter sur la présence des associations représentatives et des associations permanentes qui assurent des permanences régulières pour être en appui et à l'accueil de nos étudiants et étudiantes, notamment les bureaux des élèves qui concourent à la distribution de masques à destination des étudiants. On va suivre et accompagner cette initiative jusqu'à la fin du semestre pour pouvoir, si les conditions le permettent, engager la reprise de certaines activités. Nous avons accompagné les associations pour que des choses puissent se passer, aussi, à l'extérieur de Sciences Po, en petits groupes : des visites de ville ou des activités autour du vélo, par exemple. Tout cela essaye de concourir à maintenir, le plus possible, le lien en dehors des moments pédagogiques.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Sur la programmation de 2021-2022, le premier acte est celui de la définition d'un calendrier universitaire qui retrouvera sa forme initiale sur les deux semestres avec, notamment, le retour d'un semestre d'automne complet avec sa semaine de révisions. La programmation va pouvoir débuter. Nous sommes, pour l'instant, dans une phase d'échanges avec les entités pédagogiques, les directeurs de départements, les directions techniques, l'Institut des compétences et de l'innovation, pour travailler sur ce semestre d'automne. Ce que nous espérons, si le contexte sanitaire le permet puisque l'on voit comment il évolue, c'est d'accueillir le plus d'étudiants en présentiel. L'espoir est très grand sur ce sujet. Nous devons, bien sûr, rester accessibles aux étudiants, notamment aux étudiants internationaux, qui seront empêchés de se déplacer. Nous devons, également, faire fructifier les expériences pédagogiques à distance qui ont été très satisfaisantes et ont permis d'accéder à de nouvelles formes d'apprentissage. Nous reviendrons vers vous pour vous présenter ce travail, une fois qu'il sera consolidé, et nous espérons pouvoir communiquer, sur l'économie générale de ce semestre, plus tôt que l'an dernier puisque l'an dernier nous avons communiqué mi-mai. Nous espérons pouvoir le faire, au moins, un mois à l'avance.

Je vais faire une petite précision concernant les activités culturelles et sportives à Sciences Po. Le nombre d'étudiants inscrits dépasse le millier. Je pense qu'il faut, aussi, voir cette information comme un élément de dynamisme de notre corps étudiant malgré les lourdeurs de cette situation liée à la crise sanitaire. Je vous remercie.

Jeanne LAZARUS

Merci beaucoup pour tous ces efforts et ce travail continu depuis, maintenant, un an que nous vivons cette crise sanitaire.

Raphaël ZAOUATI

Merci beaucoup, madame la directrice, de nous avoir présenté ce bilan de mi-semester. Effectivement, c'est une bonne nouvelle de constater que les étudiants reviennent, progressivement, en présentiel. Je vous remercie pour la possibilité, pour eux, de retourner, une fois ou deux par semaine, en présentiel. J'insiste sur la nécessité de donner davantage de liberté aux étudiants dans la manière de s'organiser. On voit qu'ils sont de plus en plus nombreux à revenir en présentiel, mais il y en a aussi qui ne reviendront pas parce qu'ils ne sont pas à Paris, qu'ils sont à l'étranger, ou qu'ils ne peuvent pas revenir. Je pense qu'il faudra, rapidement, changer de paradigme et permettre, à ceux qui peuvent venir, de venir systématiquement, même si d'autres ne pourront pas venir, pour encourager la venue en présentiel. Je pense que cette remarque va, aussi, dans la continuité de ce qui se posera pour l'année prochaine. Je vous remercie d'avoir pour projet de communiquer rapidement sur les différents scénarii qui seront envisagés pour la rentrée, fin août, parce que ce sera, à mon avis, un enjeu pour les étudiants de savoir rapidement tout ce qui peut être envisagé. J'imagine bien qu'il ne sera pas possible, mi-avril, de déterminer, avec précision et exactitude, le cadre de retour à Sciences Po, mais communiquer sur les différents scénarii permettra à chacun d'avoir une certaine visibilité sur ce qui arrivera.

Thomas LE CORRE

Merci beaucoup, madame DUBOIS-MONKACHI, pour ce compte-rendu. Effectivement, on salue, de notre côté, les efforts que fait Sciences Po, depuis plus d'un an, pour nous permettre d'avoir des conditions d'enseignement à peu près satisfaisantes, dans un contexte où le ministère de l'Enseignement supérieur ne nous facilite pas la tâche. J'aimerais juste redire que les étudiants sont toujours dans une situation très difficile avec les examens en temps limité et les problèmes de connexion. On a encore eu des cas, la semaine dernière, avec les galops et des étudiants dont les ordinateurs tombent en panne pendant la rédaction. C'est assez compliqué à gérer. Si vous avez des chiffres sur le sujet, madame DUBOIS-MONKACHI, cela pourrait être intéressant. Le fait que, comme l'a dit Raphaël ZAOUATI, on a quand même des étudiants qui passent peu de temps, voire pas de temps, sur le campus et que, pour ces étudiants, le format hybride, même s'il leur permet de garder le lien, est particulièrement difficile à suivre à cause des problèmes de micro, des difficultés à prendre la parole et donc à interagir avec l'enseignant, n'est vraiment pas idéal. Je serais donc plus prudent sur les succès que l'on peut tirer de l'enseignement à distance. C'est un bon palliatif, mais ce n'est pas forcément un modèle à pérenniser et je pense que l'on est d'accord à ce sujet. Les questions que j'avais étaient pour faire un point sur les chiffres du pôle santé. Est-ce que l'on a des informations précises sur le nombre de rendez-vous chez les psychologues de Sciences Po ? Est-ce que cela a évolué dans le bon ou dans le mauvais sens ? On n'a pas l'information. Je sais que c'est très compliqué avec le cahier des charges du ministère, mais j'aimerais savoir s'il n'était pas possible et envisageable de faire revenir certains étudiants en amphithéâtre, en jauge très limitée. Si ce n'est pas possible, serait-il possible de rentrer dans une logique de lobbying de l'institution, vis-à-vis du ministère, pour obtenir des gages plus intéressants que certaines universités, en prouvant notre sérieux par le peu de cas de Covid que nous recensons sur nos campus ? Enfin, une question très concrète pour faire le lien avec ce qu'a dit M. THUBERT quant aux repas du Crous. C'est une très bonne chose que ces repas puissent être achetés directement sur le campus de Sciences Po, mais de nombreux étudiants ont des problèmes de micro-ondes. Il y a très peu de micro-ondes sur les campus, notamment sur le campus de Paris, et, quand on achète des plats froids et que l'on a peu de temps pour aller en cours, c'est très important.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Monsieur LE CORRE, concernant les galops, effectivement, il y a eu des problèmes, la semaine dernière, liés à une confusion dans les consignes. Les personnes qui étaient de permanence ont pu régler cela assez facilement. Finalement, les étudiants ont pu déposer leurs copies. Concernant les équipements qui tombent en panne, comme vous le savez, nous autorisons les étudiants qui le souhaitent à venir passer leurs examens et leurs galops sur place. Cela n'a pas vraiment de succès. D'après les informations dont je dispose, une personne est venue la semaine dernière. Manifestement, les étudiants ne se saisissent pas de cette opportunité offerte sur tous les campus.

Concernant les rendez-vous du pôle santé, le docteur TARRAGANO et Mme CABIDDU sont venus présenter un bilan, il y a deux ou trois semaines, à cette instance. Je n'ai pas les chiffres récents, mais j'irai me renseigner pour pouvoir les partager avec vous lors de la prochaine session. Sur les cours en

amphithéâtre, on espère pouvoir revenir dans cette situation avec un taux d'occupation réduit. La difficulté est qu'il y aura des scénarii. Pour l'instant, nous sommes dans l'incertitude puisque nous n'avons aucune consigne pour la rentrée prochaine. L'amphithéâtre Boutmy, comme vous le savez, est mis à la disposition des étudiants comme salle de travail. Il y a plus d'une centaine d'étudiants pouvant être accueilli dans cet espace. Ils en profitent vraiment et c'est une très bonne nouvelle. Plus de 2 000 étudiants fréquentent les salles de travail, chaque semaine. Bien sûr, nous espérons pouvoir donner la possibilité, aux cours en amphithéâtre, de retrouver une certaine normalité.

On est bien d'accord sur la question du présentiel et du distanciel. Nous souhaitons aller vers un distanciel sélectif sur des activités et des apprentissages qui ont fonctionné, ne serait-ce que pour éviter qu'il y ait une rupture dans la chaîne d'enseignement. Quand un enseignant n'est pas disponible une journée, s'il peut faire son cours à distance, cela évite de charger la semaine de révisions et de rattrapages. Nous sommes donc plutôt dans une logique d'intelligence du recours au distanciel pour permettre des expériences pédagogiques fructueuses. Monsieur LE CORRE, soyez rassuré, nous avons bien entendu cette question de l'heure trente passée derrière un cours plutôt que deux heures. Je pense que, l'année prochaine, nous serons sur une culture encore plus appropriée par tous les acteurs de l'enseignement puisque nous serons, malheureusement, en tout cas pour le premier semestre, probablement dans la même logique de fonctionnement. Concernant les micro-ondes, j'apprends cette information. Nous allons voir, avec le Crous, ce que nous pouvons mettre en place pour que vous puissiez réchauffer vos repas. Monsieur ZAOUATI, votre remarque est pertinente, mais elle n'appelait pas de réponse de ma part. Je vous remercie.

Anaïs PICART

Je voulais faire une intervention sur le groupe de travail de la transition écologique qui a été mené vendredi dernier. C'est aussi un élément important de l'actualité et c'est quelque chose qui préoccupe, aussi, les étudiants. Le bilan carbone de Sciences Po a été produit et devrait nous être communiqué en ce début de semaine. Il y a aussi eu une intervention, très intéressante, sur les partenariats de Sciences Po avec les entreprises qui est un point sensible des revendications étudiantes sur le sujet. Pour cela, nous voulons soumettre, à votre connaissance, des propositions que nous faisons sur le sujet, notamment la possibilité d'avoir un échange plus régulier entre nos conseils et le comité des dons, puisque, à ce jour, il n'y a pas de véritable échange entre ces deux instances, alors que c'est un sujet important. Nous proposons, également, qu'il y ait une présence étudiante au comité des dons, puisque ce sont des décisions qui impactent les étudiants. Enfin, je voulais porter à votre connaissance le fait qu'il y avait une réflexion, en ce moment, au niveau du Comité des dons, pour augmenter la sélectivité des critères sur la responsabilité environnementale. Nous sommes pour que cette réflexion se fasse de la manière la plus approfondie et la plus ambitieuse possible, afin que le choix des partenariats se fasse en accord avec les valeurs de Sciences Po. Je voulais simplement porter ces informations à votre connaissance.

Bénédicte DURAND

Peut-être pas une réponse, mais un commentaire. En effet, le travail sur ces sujets de la transition écologique était très actif au sein de Sciences Po. Il est vrai que nous avons peu eu l'occasion d'en parler ces dernières semaines, mais je crois qu'il est temps de remettre ce sujet sur la table. Une présentation en conseil me paraîtrait de bon aloi, si vous le souhaitez, madame la présidente. En tout cas, le bilan carbone de notre université est très intéressant à regarder de près. Je serais très intéressée d'avoir un échange, avec le conseil, sur ce sujet.

Jeanne LAZARUS

Il faudra que l'on regarde nos programmes d'ordre du jour, mais essayons de programmer une présentation sur ce sujet avant la fin de cette année scolaire.

Alain CHATRIOT

Bonjour à toutes et tous. Dans ce bilan du semestre en cours, par rapport à ces semestres très compliqués par la pandémie, je souhaitais savoir comment les choses se déroulaient pour le parcours civique au collège universitaire. Cela avait été un des points forts de l'acte II de la réforme du collège universitaire. On a bien conscience que toutes nos activités d'enseignement, d'association, dans le rapport aux partenaires, sont

compliquées. Est-ce que l'on a, déjà, un premier bilan sur la manière dont on a réussi à maintenir ce fort projet de notre offre d'enseignement et de formation du collège universitaire ?

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Je veux bien répondre sur ce sujet, monsieur CHATRIOT. Effectivement, le parcours civique est maintenu avec des formes différentes. La doyenne du collège universitaire sera présente, lors du prochain CI, pour faire un bilan sur la troisième année. Je pense qu'il serait intéressant de lui demander de nous donner des éléments plus précis sur le bilan, à date, de ce beau projet pour le collège universitaire.

Jeanne LAZARUS

Nous avons donc un autre point à mettre à nos ordres du jour des séances à venir.

Thomas LE CORRE

Je voulais juste vous faire un point d'information, sur la campagne d'un certain nombre d'associations étudiantes, concernant l'endométriose. C'est une maladie qui a été médiatisée assez récemment. L'idée était de voir avec le conseil s'il n'y avait pas des actions à faire de la part de Sciences Po. L'endométriose touche, en moyenne, une femme sur 10. J'espère qu'il n'y a pas de statisticien ici, mais, sans faire de calcul, cela représenterait, à peu près, 700 étudiantes à Sciences Po et c'est un nombre très important. Dans les faits, le pôle santé travaille déjà sur l'endométriose, mais on pense qu'il serait bienvenu de lancer une communication de la part du pôle santé pour dire aux étudiantes de Sciences Po de se faire dépister. En effet, on sait que l'endométriose, quand on est étudiante, a d'énormes conséquences : on peut rater des cours ou des examens sans avoir de justification probante vis-à-vis de nos enseignants et enseignantes. Si vous avez déjà des idées de choses à faire, je pense que ce serait un grand service rendu à la communauté étudiante.

Jeanne LAZARUS

Merci. Je ne sais pas très bien si le conseil est l'endroit le plus adéquat pour réfléchir à cela ou si c'est plutôt un sujet à traiter directement avec le pôle santé.

Sébastien THUBERT

Si vous me permettez, madame la présidente, je veux vous informer que vous allez recevoir une invitation pour le groupe de travail santé et bien-être étudiants. Bien sûr, cette question devra être évoquée dans ce temps de travail. On va essayer de voir les aspects de santé de façon large et d'identifier les problématiques pouvant se présenter. Le pôle santé sera bien évidemment présent dans ces échanges.

Ethan WERB

Bonjour à tous et à toutes. Ma question portait sur Parcoursup et son calendrier. Elle portait aussi sur les chiffres autour de ses admissions. J'aimerais connaître le nombre de demandes faites sur Parcoursup. Je souhaiterais également rappeler la demande de l'UNEF-SPES d'avoir une commission de suivi de cette réforme.

Bénédicte DURAND

Juste avant de laisser la parole à Mme DUBOIS-MONKACHI sur ce sujet, je voudrais annoncer, au conseil, l'excellente nouvelle de l'attractivité de notre institution cette année. En effet, 19 000 candidats, à ce jour, se présentent aux portes du collège universitaire de Sciences Po, pour un nombre tournant autour de 10 000 lors des années ordinaires. Nous observons cette année – couplé à la réforme, le travail mené, notamment par les équipes de la direction des affaires internationales, de promotion de notre institution – une dynamique extrêmement encourageante qui va nous demander un très lourd travail d'évaluation puisque notre institution a pris l'engagement d'une double évaluation de chacun des dossiers se présentant à Sciences Po. Ce chiffre sera peut-être un peu réduit, d'ici le 8 avril, mais le mouvement est très favorable à notre institution. Permettez-moi de profiter de l'occasion pour me réjouir, avec vous, de cette très bonne nouvelle. Mme DUBOIS-MONKACHI va vous présenter les étapes suivantes.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Merci beaucoup. Forte attractivité cette année, nous attendons, avec impatience, la date du 8 avril ; date à laquelle les informations sur les candidatures nous seront livrées pour que la direction des admissions puisse organiser les doubles évaluations de ces dossiers. Ensuite, au mois de mai, auront lieu les oraux. Je voulais dire, également, comme l'a dit Bénédicte DURAND, que c'est un travail monumental qui implique, à la fois, la direction des admissions et la direction des systèmes d'information et qui implique, aussi, l'appropriation d'une nouvelle culture puisque c'est la première année où Sciences Po est de plain-pied dans Parcoursup. C'est très intéressant parce que cela permet d'avoir une ouverture et on voit que le travail de promotion a été, certainement, très impactant, mais également que le fait d'être sur une plateforme nationale a permis à nos formations d'être plus visibles. Ce travail, qui va se continuer, va se faire au prix d'un investissement très lourd en termes qualitatifs puisque tous les dossiers vont être double évalués et de nombreux oraux seront organisés. Nous allons devoir mobiliser plus de 800 évaluateurs.

J'aimerais, aussi, vous rappeler que nous sommes très soucieux d'accompagner ce mouvement pour améliorer l'ouverture sociale de nos formations puisque notre objectif est d'atteindre 30 % d'étudiants boursiers en première année du collège universitaire. En parallèle, nous travaillons sur un sujet qui sera amené lors d'un prochain CI et qui est celui de l'élargissement des conventions éducation prioritaire en direction des lycées qui mènent une politique d'ouverture sociale. Cela nous permettra, à terme, d'avoir à terme 200 lycées partenaires et, potentiellement, 2 000 candidats issus de ces lycées. Pour les CEP, cette année, le nombre de candidatures est pour l'heure à près de 1 000 candidatures contre un peu moins de 800 l'année dernière. Les nouvelles sont donc plutôt bonnes du côté de l'attractivité. Elles le sont un peu moins, même s'il y a beaucoup d'enthousiasme, du côté du traitement puisque cela va demander une implication importante des équipes dans un laps de temps réduit. Cela exige par ailleurs le déploiement d'une formation pour les évaluateurs détaillant les attendus sur chaque étape du dossier. Je vous rappelle que les dossiers de candidature comportent quatre grandes parties et que, pour chacune de ces parties, notamment les blocs 2 et 3 qui concernent le parcours et la partie rédactionnelle, les évaluateurs sont formés, par la direction des admissions, de manière systématique.

Bénédicte DURAND

J'ajoute, pour finaliser la réponse, que, comme ce conseil l'a votée, cette réforme sera placée sous un double regard. En premier, le regard d'un comité de pilotage et d'examen de l'atteinte de ces objectifs, à la fois, en termes de qualité de la procédure, mais aussi en termes d'objectifs de démocratisation de notre système d'admission puisque c'est bien l'enjeu central de cette réforme. Le deuxième regard sera celui d'un travail de recherche que nous sommes en train de construire, de préparer, avec notre laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques, pour qu'il y ait une expertise opérationnelle qui permettra d'observer les effets de cette réforme devant s'installer sur les cinq ou six prochaines années, de façon souple, pour nous permettre de l'ajuster si, par hasard, les objectifs que nous nous sommes fixés n'étaient pas au rendez-vous. En effet, nous mettons en place ces deux dispositifs pour qu'il y ait un accompagnement et un suivi de cette réforme.

Jeanne LAZARUS

Merci. Le travail de recherche prendra, sans doute, un peu plus de temps. Cependant, sur le groupe en charge de suivre la réforme, est-ce que l'on pourrait en savoir plus sur sa composition et sur les moments de compte-rendu, devant les conseils, de son travail ?

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Nous sommes en train de le construire, madame la présidente. Dès que nous aurons terminé cette étape, nous viendrons vous faire un retour sur la composition et sur le mode de fonctionnement.

Jeanne LAZARUS

Merci. Je relaie la question de M. URIOSTE, sur le groupe de travail sur les vacataires [question posée dans l'onglet conserver]. En outre, puisque l'on vient d'entendre parler de deux groupes de travail, je redis que le groupe de travail sur les vacataires attend depuis plusieurs années et il faut donc qu'il ait lieu et que les documents et les enquêtes qui avaient été discutés soient produits le plus rapidement possible.

Sébastien THUBERT

Madame la présidente, pour répondre de façon plus précise, nous essayons de le planifier pour qu'il puisse se tenir avant le 17 avril, c'est-à-dire avant les vacances scolaires, parce que l'on a certains enseignants vacataires qui n'enseignent pas ce semestre et, par conséquent, qui doivent aussi s'organiser du point de vue familial. Concernant la question portant sur la composition du groupe, c'est un groupe interconseil donc, par nature, tous les membres élus du Conseil de l'institut et du Conseil de la vie étudiante pourront participer à ce groupe de travail. On a, du coup, un problème d'agenda puisque l'on doit faire cohabiter ce groupe de travail avec le groupe sur les luttes contre les violences sexuelles et sexistes qui doit être un point de rencontre avec la *task force* et qui doit se tenir à peu près au même moment. Il faut que l'on arrive à ne pas trop peser sur les agendas. On l'a vu sur le dernier groupe de travail de vendredi, cela peut être difficile, pour les membres, de se rendre disponible. Il faut que l'on trouve la bonne date, mais, en tout cas, l'objectif est le mois d'avril, avec les documents préparatoires, bien sûr, qui seront livrés en amont.

Jeanne LAZARUS

Merci. Oui, on avait parlé d'une enquête qui pourrait être menée.

Sébastien THUBERT

L'enquête commence à être un peu datée, mais on pourra la communiquer.

Jeanne LAZARUS

On avait justement parlé d'une enquête que l'on pourrait faire, actuellement, auprès des enseignants vacataires, pour nourrir le travail à venir.

Sébastien THUBERT

Je pense que cela pourra être une réflexion, dans le groupe de travail, afin de faire un état des lieux des questions et de voir s'il est de nature à être appuyé sur une consultation complémentaire, en sachant que le principe d'un groupe de travail n'est pas forcément un point final. On pourra le voir dans le cadre du groupe de travail.

Jeanne LAZARUS

Merci. Y a-t-il d'autres questions sur le semestre et les enjeux de l'enseignement ? Non. Alors, nous vous remercions beaucoup, pour cette présentation et toutes ces informations. Nous passons au troisième point de l'ordre du jour qui concerne la mobilité des troisièmes années. C'est Vanessa SCHERRER, la directrice des affaires internationales, qui va nous présenter ce sujet.

III. POINT D'INFORMATION SUR LA MOBILITÉ 3A

Vanessa SCHERRER

Merci beaucoup, madame la présidente, de votre invitation. Nous avons eu plusieurs occasions de discuter de la mobilité de nos étudiants de troisième année, au cours des 18 derniers mois, et je suis toujours très reconnaissante que le Conseil de l'Institut prêle une attention si importante à cette question. Si vous me le permettez, je vais partager mon écran, car certaines slides vous seront utiles tout à l'heure. Je représenterai, peut-être, rapidement le contexte général, mais vous le connaissez tous du fait de la pandémie et de la réaction de nos 480 partenaires à travers le monde. Nous avons fait face à une fonte des partenariats et à une forte restriction des mobilités internationales des étudiants qui ont touché tout l'ESR à l'échelle internationale et qui a, particulièrement, touché Sciences Po qui est, évidemment, en pointe concernant l'expérience académique immersive des étudiants du collège universitaire. Parallèlement, ces 18 mois ont été, aussi, l'occasion de rappeler la vision internationale de Sciences Po en la matière, notre détermination avec la mobilisation de toutes nos équipes, et la compréhension des étudiants, que je souhaiterais remercier, mais nos élus étudiants auront la parole pour nous en parler tout à l'heure. Les équipes du collège universitaire et nous-mêmes avons eu le sentiment d'avoir travaillé main dans la main avec les étudiants pour défendre cette position très forte de Sciences Po, dans le secteur, qui s'est réaffirmé, à l'occasion de

cette crise, comme un leader pour soutenir les mobilités internationales et, donc, l'expérience académique des étudiants.

Même si je l'ai déjà présenté, je représenterai le point de la situation sur la fonte des partenariats que nous avons vécue. Cela permettra de faire un double point sur la troisième année parce que l'on est toujours en tuilage. Un point sur la situation actuelle de nos étudiants de troisième année, c'est-à-dire qu'ils sont en train d'achever leur troisième année, mais aussi un point sur les étudiants de deuxième année qui, déjà, se projettent dans la troisième année puisque les affectations ont eu lieu. Malheureusement, on voit, aujourd'hui, que cette pandémie a déjà touché, à Sciences Po, trois cohortes de troisièmes années puisqu'il s'agissait des étudiants qui étaient en troisième année lorsque la crise a explosé, en avril 2019, puis les étudiants qui ont dû partir en troisième année alors que leurs affectations étaient déjà réalisées et dont les projets ont été extrêmement perturbés. Elle impacte également les étudiants de deuxième année qui partiront l'année prochaine puisque les affectations ont dû être faites sur une cartographie très réduite et modifiée. Donc, aujourd'hui, je vous parlerai des étudiants actuellement en troisième année et des étudiants en deuxième année qui s'y préparent.

Le premier point que je vais faire portera sur la situation des partenariats de Sciences Po de troisièmes années qui sont extrêmement diversifiés à travers le monde. Comme vous le savez, Sciences Po est sans doute, aujourd'hui, une des universités qui entretient le plus de partenariats académiques actifs, en termes de mobilité étudiante, au monde. Or, la pandémie a conduit beaucoup de nos partenaires, initialement par contrainte sanitaire, mais aussi, finalement, par choix de stratégie institutionnelle, à fermer les mobilités internationales et les opportunités d'échanges pour les étudiants. Cela nous a conduits, hélas, à une situation où – vous le voyez ici, la même carte bouleversée. C'était le choix de notre atelier de cartographie que je remercie, à cette occasion, parce que nous travaillons très étroitement avec eux. Vous voyez, en noir, toutes les universités qui ont décidé de faire, initialement, une année blanche, mais qui s'est transformée en une fermeture momentanée et prolongée des accords d'échanges pour envoyer leurs étudiants ou les recevoir. Cela a énormément contraint les projets de nos étudiants. Il y a donc eu un énorme impact sur nos étudiants et sur les équipes de la DAI et du collège universitaire. Pour la DAI, qui a réaffirmé la vision internationale de Sciences Po, nous nous sommes lancés, dès le printemps 2019, pour convaincre nos partenaires de maintenir leurs échanges, dans un vrai débat de stratégie de fond, et, parfois, d'augmenter les places, notamment pour l'année des deuxièmes années partant l'an prochain. Nous avons été, aussi, au-devant de tous nos partenaires internationaux, dès le printemps 2019, pour défendre l'idée d'un objet nouveau qui était l'idée de l'expérience académique internationale virtuelle. À partir de l'instant où l'éducation supérieure se développait de plus en plus, par effet de contrainte, en format digital, chez nous, il semblait logique de se dire que cela pouvait aussi être le cas d'une expérience internationale. Bien évidemment, on préfère tous un monde normal où l'expérience académique internationale se fait de façon immersive physiquement. Cependant, dans un monde fermé, il était important de réaliser qu'une expérience était, tout de même, davantage internationale lorsqu'un semestre pouvait se faire, en entier, grâce à un curriculum d'un partenaire, au même titre que les étudiants de ce même partenaire, que de ne pas le faire du tout. Nous avons été, aussi, à la pointe de cela.

Nous avons, également, dans le cadre de nos négociations, affirmé une position assez ferme. C'est-à-dire que nous étions, au demeurant, extrêmement ouverts auprès de tous nos partenaires qui ouvriraient leurs portes à nos étudiants. En revanche, nous avons appliqué, de façon très ferme, la notion de réciprocité. Il était, bien évidemment, hors de question que nous accueillions des étudiants venant d'universités qui n'auraient pas ouvert leurs portes à nos étudiants. Voilà pour le travail de fond de la direction des affaires internationales, en sachant que, parallèlement, il y a eu un travail de fond tout à fait nouveau et inédit du côté du collège universitaire. En effet, le collège universitaire a dû, dès le printemps 2019, et encore plus à l'automne 2019, créer des formations et un semestre entier pour accueillir nos étudiants qui, hélas, se retrouvaient privés d'échanges lorsque les universités décidaient, subitement, de façon légitime, de fermer leurs échanges. Pour cette raison, comme le disait Myriam DUBOIS-MONKACHI, j'aurai le plaisir d'accompagner Stéphanie BALME, lors d'un prochain Conseil de l'Institut, qui vous fera une présentation de la troisième année sous l'angle de l'offre exceptionnelle que le collège universitaire a pu mettre en œuvre. Cela sera aussi l'occasion, pour elle, de faire un point sur les années hybrides, pour l'année prochaine, puisque la commission va se tenir dans quelques jours.

Ayant dit cela, je vous conduis vers le premier point qui concerne la situation des étudiants, en échange, actuellement en troisième année. Vous voyez, ici, une cartographie de la projection de nos étudiants, lors

de l'année 2019-2020, à travers le monde, dans le cadre d'une année normale. Vous voyez qu'ils se répartissent, pour un tiers, en Europe, pour 41 %, dans les Amériques, et, pour un peu moins de 30 %, dans la zone APAMO. Or, du fait de la fermeture, je vous conduis à la carte de nos étudiants actuellement en troisième année et vous voyez, ici, à quel point la carte s'est contractée. En effet, des zones entières ont disparu de la cartographie des opportunités de nos étudiants. Le point, aujourd'hui, est censé être, surtout, un point quantitatif, un bilan. Pour l'actuelle troisième année, nous avons, tout de même, 45 % de nos étudiants qui ont pu réaliser une année, de troisième année, complète normale. C'est-à-dire soit deux semestres entiers chez leur partenaire soit un semestre chez leur partenaire et un autre en stage. Cela veut dire que 55 % de nos étudiants ont eu une année extrêmement perturbée. Ils ont eu la chance de pouvoir être accueillis par le collège universitaire, mais cela ne faisait pas partie du plan initial pour ces derniers.

Cette cohorte de troisièmes années a, en effet, été la plus touchée puisque la crise a éclaté, au printemps 2019, à un moment où tous les étudiants, qui étaient alors en deuxième année, étaient déjà affectés. Nous nous sommes donc retrouvés dans une situation où les étudiants étaient déjà placés chez des partenaires qui ont, ensuite, décidé, du fait de la pandémie, de revenir sur cet engagement et de fermer les accords d'échanges. Plus de la moitié de nos étudiants n'ont pas pu réaliser le projet qui était le leur. C'était, en quelque sorte, en cours de troisième année. C'est-à-dire qu'une troisième année dure plus de 12 mois. Une troisième année se prépare sur plus de 18 mois. C'est pour cette raison que cette génération a été la plus touchée. Nous sommes, tout de même, heureux de dire que quasiment 100 % de la cohorte a pu, néanmoins, vivre au moins un semestre d'échange académique international. C'est l'objectif que nous nous sommes fixé, avant l'été 2019, en prenant un grand engagement vis-à-vis de nos étudiants. Cela a justifié tous les efforts que vous connaissez. Tous ont pu être placés, mais il est vrai que plus d'une cinquantaine d'entre eux n'ont pas pu avoir les choix qui étaient les leurs. Vous savez comment cela fonctionne, on demande aux étudiants d'effectuer des vœux. Ils peuvent proposer sept choix. Pour les étudiants qui se sont retrouvés empêchés et interdit d'aller dans les universités de départ de façon très brutale, la DAI a réorganisé une séance de réaffectation, au mois de septembre, en leur reproposant des places dans les universités qui restaient ouvertes, mais de façon très contrainte du point de vue des effectifs. Certains de nos étudiants, en nombre bien plus important que d'habitude, ont eu une place dans une université qui n'était pas celle de leur choix au départ.

L'autre contrainte est que, immédiatement, nous avons eu une transformation de la cartographie et de la géographie de la troisième année qui va se répercuter sur nos deuxièmes années de l'année prochaine. Lorsque nous étions, grosso modo, à 30 % Europe, 40 % Amériques, et 30 % pour la zone APAMO, nous entrons maintenant dans des phases où nous sommes à 60 % de placements en Europe – d'ailleurs je remercie grandement mes collègues du centre Europe qui ont travaillé jour et nuit pour cela – 17 % dans les Amériques et 20 % pour l'année prochaine, alors que c'était 40 % en temps normal, et entre 23 % et 25 % pour le centre APAMO. Il y a donc une forte européanisation des mobilités pour ces deux cohortes. Je veux juste faire un point sur les Amériques et les États-Unis, en particulier, qui sont le plus grand pays d'accueil de nos étudiants, en règle générale, avec une centaine de partenariats. Aujourd'hui, il n'y a plus que 25 de nos partenaires qui ont décidé de maintenir les échanges ouverts. Cela a, effectivement, beaucoup impacté nos étudiants. Comme je vous le disais, il y a exactement 31 étudiants, sur 1300, qui n'ont pas pu avoir de semestre à l'étranger. Pour 26 de ces cas, c'est le fait de la décision des étudiants eux-mêmes, mais il y a effectivement 5 étudiants qui ont eu un échange annulé par leur partenaire encore plus tardivement que les autres.

Je vais passer au dernier point. Puisque nous avons poussé la notion d'échanges académiques en distanciel, je serais heureuse d'en rediscuter avec vous, mais je crois que nous avons déjà eu cette discussion ensemble. Au semestre S5, le semestre d'octobre 2020, les étudiants de troisième année étaient à peu près 50 % en échange en présentiel contre 50 % en distanciel. En revanche, le distanciel s'est renforcé, au cours du printemps, parce que nous avons poussé pour obtenir des places, souvent, avec des partenaires qui ne pouvaient le faire qu'en distanciel. En ce moment, nous sommes plutôt sur du 60 % de troisièmes années en distanciel et 40 % en présentiel. Cela me conduit à la situation de nos étudiants de deuxième année qui sont en train de préparer, activement, et qui ont été affectés, leur année prochaine. Nous avons fait un énorme effort de gain de place, notamment auprès des universités partenaires dont nous savions qu'elles étaient extrêmement demandées par nos étudiants. On a fait un travail de renégociation très qualitatif en fonction des demandes des étudiants. Nous avons pris, très tôt, des mesures de sécurité académique, mais aussi des mesures d'équité entre nos étudiants, pour assurer que l'année prochaine serait une année au cours

de laquelle les étudiants n'auraient qu'un semestre d'échange académique universitaire à l'international, mais que cet échange leur serait absolument garanti.

Nous savions, du fait du gain de place dans les universités les plus demandées, que nous augmentions nos chances de les placer dans ces universités. Deuxième innovation forcée de cette année, nous les avons rassurés sur le fait qu'ils pouvaient choisir le semestre durant lequel ils souhaitaient partir. Pour différentes raisons, qu'elles soient personnelles, académiques, professionnelles, des étudiants peuvent souhaiter partir à l'automne ou au printemps. Il nous semblait important que cette décision, dans la mesure du possible, ne soit pas imposée par Sciences Po, car ce sont des décisions personnelles bien trop engageantes. Comme vous le savez sans doute déjà, je dois dire que les résultats, en termes de placements, d'affectation, et de satisfaction des vœux des étudiants, ont été extrêmement satisfaisants, voire excellents. 98,4 % de nos étudiants ont obtenu l'un de leurs trois premiers choix d'universités pour partir l'année prochaine. Au total, 85 % des étudiants ont obtenu leur premier choix. C'est un niveau de satisfaction que nous avons rarement connu et que l'on peut attribuer à plusieurs éléments. D'abord, le fait que nous avons beaucoup augmenté, à titre exceptionnel, parmi les partenaires qui étaient les plus demandés. Il y a aussi eu un très gros travail, de façon constructive et coconstruite avec les étudiants, d'information sur les requis des universités. Il y avait donc une réduction des asymétries d'information qui ont permis des *matchings* parfaits. Là encore, la diversité de la carte internationale est moins satisfaisante que celle que nous connaissons en temps normal, mais vous comprendrez aisément que la zone européenne s'est beaucoup mobilisée, dans sa solidarité, face au Covid, au niveau de l'ESR, avec un soutien puissant de l'outil Erasmus + et des valeurs et un attachement à ces mobilités qui se sont vraiment manifestés à l'occasion de cette crise. Il y a, aussi, une assez bonne répartition des départs en termes de répartition des semestres : 53 % des étudiants partiront à l'automne, 47 % des étudiants partiront au printemps. Nous étions prêts à faire face à d'autres situations, bien sûr, mais c'est une bonne nouvelle pour le collège universitaire, notamment, et pour les étudiants qui seront au collège universitaire puisqu'ils seront dans des cohortes équivalentes, quel que soit le semestre dans lequel ils participeront.

Quelques mots de conclusion rapide. D'abord, j'aimerais redire à quel point tout cela se fait pour nos étudiants et que toutes les équipes se sont mobilisées. Nous sommes assez contents de voir les résultats pour la deuxième année. En même temps, ensemble, et avec nos étudiants, nous continuons à défendre une certaine vision de ce qu'est l'international dans une grande université comme la nôtre. Les critères et paramètres de définition des grandes universités internationales sont multiples, mais, parmi eux, il y a, aussi, le fait de savoir offrir un curriculum de nature internationale à ce point engagé et immersif. Sciences Po est absolument à la pointe dans le secteur et c'est très important pour l'identité du collège universitaire et pour celle de l'institution. À l'occasion de cette crise, nous avons émergé, encore, comme un modèle qui nous était déjà reconnu. Le deuxième point est que, à l'occasion de cette crise, malgré notre insistance pour renouer aussi vite que possible sur les mobilités physiques, il faut s'attendre à une structuration du débat autour de ce sujet. Nous savons, aussi, que la crise va ouvrir des voies de coopérations académiques internationales digitales. Sciences Po est déjà en train de se mobiliser sur cela, à maints égards. Sciences Po est aussi mobilisée à travers notre université européenne CIVICA qui, dès le début, était un projet de campus européen très digital. Nous sommes soutenus par le MESRI dans le cadre du dialogue de gestion avec le ministère, pour développer des cours conjoints internationaux qui se feront de façon digitale. Sciences Po reste donc mobilisée sur le nouveau front qui est le front de l'international par le digital, mais en insistant sur le fait que cela ne devrait être, en rien, un remplacement de l'expérience immersive, surtout en temps long. Je ne me place pas sur la mobilité courte qui pose d'autres types de problèmes. Là, on est sur des mobilités longues de vraies installations et d'expériences pour les jeunes gens. Dernier point, évidemment, nous espérons un retour à la normale aussi rapidement que possible et nous formons le vœu de voir nos étudiants revenir en toute tranquillité et sérénité.

Jeanne LAZARUS

Merci beaucoup pour toutes ces informations, madame la directrice, ainsi que pour tous les efforts de vos équipes dans cette activité qui, on l'imagine, est vraiment très difficile. Je laisse la place aux questions.

Elphie SANTISO

J'aurais voulu savoir si, pour les étudiants actuellement en troisième année qui n'ont pas pu partir, il serait envisageable de leur garantir une place s'ils demandent un séjour d'études au cours de leur master ou au cours d'une année de césure.

Raphaël ZAOUATI

Merci beaucoup, madame la directrice, pour cette présentation et pour tous les efforts réalisés pour essayer de garantir, au maximum, une expérience internationale pour les étudiants. Je tenais juste à rappeler que l'année hybride est une alternative fortement envisagée par les étudiants, dans ce contexte sanitaire perturbé. J'espère que vous pourrez donner une suite favorable à tous les étudiants qui souhaiteront faire une année hybride l'an prochain. Vous avez dit, vous-même, que l'international était un des piliers de la formation de Sciences Po et, à mon avis, il sera intéressant de réfléchir, pour ces promotions touchées par la crise sanitaire, à la possibilité de repartir à l'étranger plus loin dans leur cursus, que ce soit en master ou en césure, avec des places qui leur seraient réservées et des conditions financières, concernant les frais de scolarité, adaptées en conséquence, pour que ces étudiants puissent faire une année de césure avec un semestre à l'étranger sans que cela ne leur fasse subir des frais supplémentaires par rapport aux autres. Merci.

Anaïs PICART

Je voulais également faire un point sur la possibilité de faire une année hybride. Merci, Raphaël, d'avoir soulevé ce point important. Il est vrai que, avec un seul semestre à l'étranger, beaucoup d'étudiants ont un projet construit pour leur deuxième semestre. Il faudrait donc que cette possibilité soit ouverte de la manière la plus étendue possible. Même si vous avez évoqué que l'on aurait un point sur les années hybrides au prochain conseil, je voulais savoir si vous pouviez, un petit peu, nous indiquer la politique qui va être suivie, pour pouvoir rassurer les étudiants parce que les résultats arrivent bientôt. Merci.

Vanessa SCHERRER

Je vais répondre à ce premier lot de questions. Pour commencer, Elphie posait une question sur les étudiants qui n'avaient pas eu de place du tout. J'ai les chiffres sous les yeux et ils sont au nombre de 31. 13 sont des étudiants qui ont décidé de renoncer à leur semestre et cela n'est, en principe, pas autorisé, mais il y a eu une exception. C'est-à-dire que ce sont des étudiants qui étaient placés dans une université qui n'offrait que du présentiel et qui, finalement, en dernière minute, décidaient, au vu de la situation sanitaire mondiale, de ne pas partir en présentiel. Nous avons décidé qu'il n'était pas admissible de forcer un étudiant à partir alors qu'il ne se sentait pas en sécurité. 10 étudiants, malheureusement, pour des raisons personnelles, ont décidé de ne pas partir. 3 étudiants ont annulé leur séjour, auprès du partenaire, sans autorisation de Sciences Po. Je dis devant ce conseil que, cette année, nous avons décidé de les accompagner, malgré tout, dans leur situation, mais c'est bien la dernière fois parce que je ne crois pas qu'il soit normal que ce genre de discussion puisse être réalisé sans la direction de la formation. On est bien d'accord sur le fait que les étudiants ne doivent pas prendre de décision, concernant leur scolarité, sans que cela ait été discuté et validé par la direction de la formation. Il y a, en effet, 5 étudiants restants pour qui il n'y a pas eu de possibilité parce que, très tardivement, trois universités partenaires de Sciences Po ont décidé d'interrompre leur scolarité. C'est la situation pour les 31 étudiants qui n'ont pas eu d'échanges...

Est-ce que l'on peut leur garantir une place ? Cela dépendra de la situation, mais cela croise la question de M. ZAOUATI sur la cohorte, dans son ensemble, qui n'a pas pu faire l'année complète. Au niveau master, tous les étudiants de master ont, à peu de choses près, la possibilité de faire un échange universitaire dans le cadre de leur troisième ou quatrième semestre. C'est une règle de scolarité qui sera maintenue, mais la question de la garantie est difficile parce que nous donnons toujours la priorité aux étudiants du collège universitaire, car la troisième année à l'étranger est une obligation de scolarité. Sans compter le fait que les échanges, au niveau master, sont en nombre plus réduit qu'au niveau du collège universitaire puisque nos échanges sont surtout structurés au niveau de celui-ci. Je ne suis pas en mesure de vous dire qu'il y aura une garantie. En revanche, je suis tout à fait capable de vous dire que, comme toujours, Sciences Po et la direction des affaires internationales se mobilisent pour satisfaire toutes les demandes d'échanges au niveau master.

Sur la question de la césure et des frais de scolarité, c'est un sujet qui ne m'appartient pas donc je le laisse en suspens. Pour les années hybrides, je vous confirme, chers étudiants, que le collège universitaire a reçu 531 demandes pour effectuer une année hybride l'an prochain. Nous comparons ce nombre à 130 demandes en temps normal. Je parle sans que la doyenne ne soit présente, mais, Mme DUBOIS-MONKACHI pourra le confirmer, je sais qu'il y a une détermination totale, du collège universitaire, pour accepter, autant que possible, les projets d'années hybrides. Par principe, il n'y aura pas de limitation quantitative. Nous pouvons vous le garantir. En revanche, une demande ne suffit pas. Pour qu'elle soit acceptée, il y a un dossier et il faut que le projet se tienne, soit alimenté, bien préparé, et ait une dimension internationale. Bref, il y a quand même des critères pour répondre à ce sujet. Par conséquent, certains étudiants, malheureusement, ne pourront pas passer la barre parce que le dossier ne sera pas assez convaincant, mais, en tout état de cause, le collège universitaire est absolument déterminé à accompagner tous les projets. Pardon, madame la présidente, d'avoir un peu tardé.

Bénédicte DURAND

Peut-être, juste, un microcommentaire en saluant l'exceptionnel travail mené par la direction des affaires internationales, en lien avec la direction de la formation, pour faire vivre cette internationalisation de l'expérience universitaire à Sciences Po. Juste un petit mot pour ajouter que je pense que, si, par bonheur, le semestre prochain voyait le retour à la vie normale universitaire, nous n'en aurions, pour autant, pas fini de l'absorption de ce choc pour nos premières, deuxième, et troisième années qui sont en train de vivre la pandémie. Nous avons la chance d'être une université promettant cinq années, de cursus universitaire, à nos étudiants admis. Cela va nous permettre d'inventer la résilience à cette crise en nous adaptant et en travaillant, avec l'ensemble des communautés, pour, au fond, trouver des espaces de compensation à ce qui aura été affecté, de façon négative, par cette crise sanitaire. Je crois que c'est un engagement de plusieurs années que nous devons prendre collectivement. Dès le semestre passé, nous avons organisé un *booster* pour les étudiants en décrochage. Je suis assez convaincue que cette dynamique doit se poursuivre dans les semestres et années à venir, pour que la génération 2020, la génération Covid, que nous accueillons, en ce moment même, dans notre institution, puisse vivre une expérience universitaire, sur cinq ans, qui soit aussi riche et complète que celle de ses prédécesseurs. Voilà ma conviction que je voulais partager avec vous.

Thomas LE CORRE

On a eu des remontées d'étudiants de deuxième année, qui ont eu leur résultat d'affectation en troisième année, dont les universités partenaires ont rompu les échanges. Pour vous donner un exemple, c'est le cas d'une des universités partenaires de Singapour. On a eu pas mal de remontées à ce propos. Est-ce que les réaffectations ont déjà eu lieu, pour ces étudiants, ou est-ce que c'est encore en cours ?

Vanessa SCHERRER

En effet, vous avez raison, vous parlez de la National University of Singapore qui a décidé de fermer ses échanges, alors que nous avons toutes les garanties que cela ne serait pas le cas. Évidemment, vous vous doutez bien que nous n'avons ouvert qu'aux universités qui nous avaient garanti qu'elles resteraient ouvertes. Nous ne pouvons pas anticiper ce genre de choses. Les étudiants, en l'occurrence, sont déjà en lien avec nos équipes et beaucoup d'entre eux sont, déjà, réaffectés dans des universités qui leur conviennent. Nous sommes à l'œuvre et nous croisons les doigts pour que ce ne soit pas trop fréquent et, surtout, pas trop tardif parce que plus tôt nous nous y prenons et plus tôt nous pouvons satisfaire la réaffectation de nos étudiants. Dans ce genre de situation, nous courons après la nouvelle et devons nous adapter. Si difficultés il y a, n'hésitez pas à retourner les étudiants vers moi afin que je fasse le lien avec mon équipe, mais, à ma connaissance, ils sont très bien soutenus et accompagnés.

Jeanne LAZARUS

Merci beaucoup. Je vous remercie, au nom du conseil, encore une fois, pour tout ce travail et cette attention portée à chaque cas. On imagine à quel point vous devez être, jour et nuit, en train d'accompagner nos étudiants. Nous passons au vote sur les procès-verbaux. Madame GASMI, je crois que nous avons quelques procurations.

IV. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX PROVISOIRES DES SÉANCES DU 26 JANVIER ET 9 FÉVRIER 2021

Ismahane GASMI

Oui. Je vais annoncer les procurations :

- M. KHALIFA à vous, madame la présidente ;
- Mme ALGRAIN à M. ZAOUATI ;
- M. BUL TINGAIRE à Mme SALLEY ;
- M. RUGGIU à M. CHATRIOT.

Jeanne LAZARUS

Merci. Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Non, donc les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité. Nous pouvons passer aux questions diverses.

Le Conseil de l'institut adopte, à l'unanimité, les procès-verbaux des séances du 26 janvier et du 9 février 2021.

V. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Marie-Christine LEMARDELEY

Je voulais vous dire, pour la question des violences sexuelles et sexistes, quel est le plan que nous allons suivre à la ville de Paris. Prochainement, je vais recevoir tous les référents égalité femmes-hommes des universités et des grandes écoles. Je ferai passer le message et vous enverrez qui vous voudrez. On l'a déjà fait dans la mandature précédente et c'est vraiment un très bon moyen d'échanger les bonnes pratiques et de voir ce que l'on peut faire collectivement. Deuxièmement, la Maison des initiatives étudiantes va relancer des cafés débats, autour de toutes ces questions, qui avaient été interrompus à cause du Covid, et qui seront en ligne. Là aussi, je ferai passer l'information pour que vous puissiez encourager les étudiants à participer. J'ai fait rajouter au règlement quelque chose qui a été voté au Conseil de Paris concernant le financement des associations. Il y a, maintenant, une obligation, pour toutes les associations financées par la ville de Paris, pour le bureau de ces associations, de suivre une formation sur les violences sexistes et sexuelles. Ensuite, on travaille avec les écoles de la ville afin que toutes proposent des formations aux étudiants ainsi que des cellules d'écoute. Enfin, nous renforcerons les groupes de parole pour les victimes, à la MIE. Je ferai passer l'information à Sciences Po, c'est ouvert à tous les étudiants de Paris. Je pense que le partage est important, en cette période troublée et troublante. Merci.

Bénédicte DURAND

J'ai deux informations pour ce conseil. La première, qui rejoint le point abordé par Mme LEMARDELEY, c'est que notre institution va être, à nouveau, concernée par une mission d'inspection générale au sujet de la prise en charge des violences sexistes et sexuelles dans l'ensemble des IEP, suite aux événements s'étant déroulés, il y a quelques semaines, dans les IEP de Toulouse et de Grenoble. Nous allons donc, pour quelques-uns, être de nouveau auditionnés sur ce sujet. En espérant que ce mouvement général, semble-t-il, autour d'une prise de conscience et la décision des acteurs de les prendre en charge plus efficacement, participe à nous faire progresser en plus du travail mené par Danièle HERVIEU-LÉGER.

La deuxième information, que vous connaissez déjà certainement, c'est le départ de M. Enrico LETTA qui était doyen de notre école d'affaires internationales. M. Enrico LETTA a été élu président du Parti démocrate italien ce qui, bien entendu, ne lui permet pas de rester doyen au sein de notre institution. Nous le voyons partir avec l'enthousiasme de le savoir servir une cause qui lui est chère et avec le regret de perdre un doyen qui a donné, à cette école, une dimension – dont elle ne manquait pas – qu'il a participé à renforcer. Bien entendu, nous accompagnons l'école d'affaires internationales pour lui permettre de vivre une transition sereine autour du vice-doyen, Mark MALONEY, qui assurera l'intérim de la direction de l'école, et pour préparer la succession d'Enrico LETTA sur laquelle nous allons commencer à travailler sans tarder. Voici, madame la présidente, les deux informations que je souhaitais partager avec ce conseil.

Simon CORDONNIER

Je me permets de rebondir sur cette dernière information pour vous interroger justement sur la procédure afin d'identifier une personne pouvant succéder au doyen LETTA. On s'était interrogés, lors de précédentes nominations de doyens ou doyennes d'écoles, sur la procédure. Or, je rappelle que le règlement intérieur prévoit que soit mis en place, pour chaque nomination, un comité de recherche. Je pense que la période actuelle nous porte à être assez attentifs à nos règlements intérieurs, à nos statuts, et à la transparence d'une façon générale. Je pense qu'il serait utile que l'on se penche, à nouveau, sur ces procédures. Je ne sais pas exactement comme se sont déroulées les précédentes nominations. En tout cas, je n'ai pas eu connaissance de l'existence d'un comité de recherche. Il me semblerait important que cela puisse être le cas, cette fois-ci, avec un périmètre, bien évidemment, qui est totalement à définir. La décision de nommer revient clairement, d'après les statuts et le règlement intérieur, *in fine* à la directrice de l'IEP.

Bénédicte DURAND

Merci de votre question. L'administratrice provisoire étant responsable du respect du règlement intérieur, je réponds de manière tout à fait claire à votre question sur mon souhait, en effet, d'organiser un comité de recherche pour la désignation du successeur d'Enrico LETTA.

Jeanne LAZARUS

Merci. Y a-t-il d'autres questions ? Non. Je vais donc vous remercier pour votre attention ce matin. Nous nous retrouvons le 13 avril, si je ne me trompe pas, pour notre prochaine séance.

Ismahane GASMI

Excusez-moi, vous ne vouliez pas soumettre au vote l'horaire du conseil ?

Jeanne LAZARUS

Oui, l'horaire du conseil. Beaucoup de personnes sont parties. Je vous propose que nous remettions ce vote à la prochaine séance et que nous le mettions à l'ordre du jour pour que ce soit fait en bonne et due forme. La prochaine séance sera à 8 h 30. Comme, ensuite, les cours seront terminés, nous pourrons avoir un horaire de 9 heures à 11 heures qui ne gêne pas les étudiants et les enseignants. Au mois prochain, donc.

Jeanne LAZARUS lève la séance à 10 h 18.